

## UBISOFT devant la justice

Il y a quelques jours avait lieu l'audience dite "*de fixation*" dans le cadre de **l'affaire de harcèlement sexuel chez Ubisoft**, qui a établi la date du procès à venir, en **Mars 2025**.

Le parquet a fait le choix de ne poursuivre que trois personnes :

- **Serge Hascoet** - directeur créatif monde du groupe Ubisoft, pour harcèlement sexuel
- **Tommy François** - bras droit de Serge Hascoët, pour harcèlement sexuel
- **Guillaume Patrux** - Game Director, pour harcèlement moral

En se concentrant uniquement sur ces trois cadres, **le parquet individualise et ignore le caractère systémique de l'affaire**. Il passe à côté des **mécanismes de management ou d'organisation du travail** qui ont couvert ces faits de harcèlement et déresponsabilise l'entreprise, ses cadres dirigeants et les services des Ressources Humaines.

Il ne met pas en question **la logique ayant alors lieu dans l'entreprise, qui vise à protéger les harceleurs plutôt que leurs victimes pour des raisons d'entre-soi masculin et de rentabilité financière**.

**Solidaires Informatique annonce donc se constituer partie civile**. Nous réaffirmons notre intention d'amener Ubisoft devant la justice. Depuis le départ, notre objectif est de **dénoncer un harcèlement sexuel institutionnel** ainsi qu'un système mortifère profitant des travailleur·euse·s les plus marginalisé·e·s.

**Ubisoft, comme personnalité morale, doit rendre des comptes** pour avoir mis en danger une partie de ses employé·e·s, en premier lieu les femmes. Les cadres et RHs qui se sont rendu·e·s complices de harcèlements doivent également rendre des comptes.

Face au sexisme, face aux violences sexistes et sexuelles, face au harcèlement moral **Solidaires et Solidaires Informatique resteront toujours mobilisés auprès des salarié·e·s, pour assurer leur protection et défendre leurs intérêts**.

Nous sommes plus que jamais déterminées à lutter, c'est pourquoi si vous avez été **témoins de harcèlement** au sein de l'entreprise ou que vous souhaitez **porter plainte**, vous pouvez nous joindre :

[témoignages@solidairesinformatique.org](mailto:témoignages@solidairesinformatique.org)